

Rapport P-463 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 26 avril 2022: «Pour rendre les bouledromes de la Ville accessibles aux personnes à mobilité réduite».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 27 juin 2022,
dans le rapport P-463 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-463 au Conseil administratif le 27 juin 2022.